



Aujourd'hui vingt neuvième jour du
mois de mars mil sept cent soixante sept au
Nouveau Royaume de France par devant les notaires Royaux
soubzsignés au lieu de Pierre de Sertraud Laboureur
du village de Arrouges paroisse de Saux lequel nous a dit
qu'il avoit fait faire la vente de la paraison des meubres
le natimur qui luy sont advenues par le portage qu'il a
fait l'année dernière avec Jean Batime; Lequel
sont composés Antoine de Sertraud Laboureur
du village de Arrouges paroisse de Arrouges de
Nouveau Royaume de France maison du village de la chaux
paroisse de Gentilly expert choisie par ledit Pierre
de Sertraud pour les dites réparations & approuvées
par ledit expert à la manière d'usage nous
en avons fait la firme par deux sermens que pour
construire une maison pour maçonnerie charpente
couverture planche le portage il falloit une dépense
de la somme de trois cent lieues
plus pour les estables pour maçonnerie charpente
couverture le portage il falloit une dépense de la
somme de cent lieues, toutes les quelles sommes cy
dessus expliquées se tiennent à celle de quatre cent
lieues, toutes les quelles réparations & construction
ledit expert nous en a fait une quittance
urgente le prochain ledit de Sertraud nous a fait
acte de serment de nosseigneurie par un
verbal lequel nous luy avons octroyé

JD

pour luy servir et valoir l'equ de raison la l'en
l'expent la did mertraud out de l'ave mesprouin l'equ
de l'aparnous l'equis sui une l'ordonne

Tiquet ^{du} noye ^{de} Coustion ^{du} noye
Royal Royal

l'ave and de l'ave avrit y l'ave
trezor l'ave